

Procès-verbal de la séance du
Conseil municipal
du lundi 12 mai 2026
(no 09)

LÉGISLATURE 2025-2030

Sont présent-es :

Membres du Conseil administratif

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Conseiller administratif</i>
Monsieur	Bernard MITTEY	<i>Conseiller administratif</i>

Bureau du Conseil

Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI	<i>Président</i>
Monsieur	Thomas LÄSER	<i>Vice-président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

Membres du Conseil municipal

Madame	Patricia BROQUARD
Madame	Marie-France DEMONT
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Monsieur	John KÖHL
Monsieur	Snoussi LADDI
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Jérôme SOMOLINOS
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

Administration communale

Madame	Martine GREMION ENGELER	<i>Procès-verbaliste</i>
--------	-------------------------	--------------------------

Absente :

Madame	Sofia KHETIB GRUNDY	<i>Conseillère municipale</i>
--------	---------------------	-------------------------------

Public : 2

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2026
2. Approbation des comptes 2025 (délibération)
3. Election du bureau du Conseil municipal 2026-2027
4. Discussion sur une nouvelle répartition des commissions
5. Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à l'étude de la réfection d'un pont au chemin de Pré-Rojoux (délibération)
6. Organisation du 1er août 2026
7. Communication du bureau du Conseil municipal
8. Communication du Conseil administratif
9. Rapports des commissions
10. Propositions individuelles et questions

M. le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h. Il excuse M. Cardoso Inacio, occupé par une autre séance intercommunale.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, **M. le Président** salue la présence de M. Mittey, élu le 29 mars 2026 au poste de Conseiller administratif, qui a prêté serment devant le Conseil d'Etat le 29 avril 2026 et est entré en fonction le même jour. Il lui souhaite la bienvenue et l'assemblée l'applaudit. **M. Mittey** remercie pour cet accueil et affirme qu'il est très heureux de revenir à ces fonctions exécutives. **M. le Maire** lui souhaite également la bienvenue.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2026

Les personnes présentes à la séance du 27 avril approuvent le procès-verbal avec une abstention.

2. Approbation des comptes 2025 (délibération)

M. le Président lit le rapport de l'organe de révision qui recommande l'approbation des comptes 2025.

Il signale que les membres du CA ont validé aussi les rapports des comptes 2025 des groupements intercommunaux dont Presinge fait partie (ORPC, GIPE, GILS, en cours de validation).

M. le Président lit la délibération et procède au vote.

Délibération N°12/2026

Délibération

Pour l'approbation des comptes annuels 2025 dans leur intégralité

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal,

D E C I D E

à la majorité simple

par 9 oui, soit à l'unanimité,

1. *D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2025 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération.*
2. *D'approuver le compte de résultat 2025 pour un montant de 3'697'146.50 F aux charges et de 3'719'754.97 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 22'608.47 F.*
Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de 22'608.47 F et résultat extraordinaire de 0 F.
3. *D'approuver le compte des investissements 2025 pour un montant de 220'961.97 F aux dépenses et de 0 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 220'961.97 F.*
4. *D'approuver le bilan au 31 décembre 2025, totalisant à l'actif et au passif un montant de 76'481'226.21 F.*
5. *D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2025 pour un montant total de 16'266.96 F dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.*
6. *Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.*

3. Election du bureau du Conseil municipal 2026-2027

M. le Président n'ayant reçu aucune nouvelle candidature, les sortants se représentent et sont valablement élus.

DECISION
Formation du Bureau du Conseil municipal

Le conseil municipal

arrête la formation de son Bureau, pour la période du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2027, comme suit :

- *Président :* M. Jean-Pierre Renggli
- *Vice-président :* M. Thomas Läser
- *Secrétaire :* Mme Caroline Radice

4. Discussion sur une nouvelle répartition des commissions

M. le Président passe la parole à M. Somolinos.

M. Somolinos indique que les membres des commissions Cohésion sociale, Ecole-Jeunesse & Sport, Culture-Manifestations & Communication se sont rencontrés pour discuter d'une éventuelle refonte de ces commissions. Pour parfaire cette réflexion, ils ont prévu de se réunir une nouvelle fois la semaine prochaine et ont invité M. Mittey, membre délégué du CA en charge de ces trois commissions.

M. Köhl tient à exprimer sa surprise quant à cette démarche qu'il ne comprend pas, ni dans le procédé, ni dans le but, ni dans le calendrier. Il est également interpellé par la décision de M. Somolinos de démissionner de son rôle de président de la commission Culture-Manifestations & Communication.

M. Laddi explique que cette discussion a semblé être nécessaire à la suite de l'annonce de M. Somolinos concernant la présidence de sa commission, ainsi que du constat que les sujets traités par les trois commissions citées se chevauchent souvent. L'idée est de présenter au Conseil municipal une proposition logique et durable sur le temps de cette législature.

5. Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à l'étude de la réfection d'un pont au chemin de Pré-Rojoux (délibération)

M. le Président lit la délibération. Les membres de la commission des routes expliquent que la réfection de ce pont est à l'ordre du jour depuis de nombreuses années, mais qu'elle a toujours été repoussée pour des raisons budgétaires. Aujourd'hui, il n'est plus possible de différer cette dépense, d'autant plus que dans le cadre des transferts de charges de l'Etat aux communes, la responsabilité de la sécurité est également passée à la commune. Deux devis ont été sollicités qui étaient d'un montant équivalent.

M. le Président soumet le texte au vote.

Délibération N°13/2026

Délibération

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2026 de 30'000 F destiné à l'étude de la réfection d'un pont au chemin de Pré-Rojoux, parcelle dp 2368

*sur proposition du Conseil administratif,
le Conseil municipal,*

DECIDE
à la majorité simple

par 8 oui, 0 non et 1 abstention,

1. *D'ouvrir au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire 2026 de 30'000 F destiné à l'étude (phases 31 à 33) de la réfection d'un pont au chemin de Pré-Rojoux, parcelle dp 2368, ainsi qu'aux frais de tiers liés à cette dernière.*
2. *De comptabiliser ce montant dans le compte de fonctionnement 2026 sur le compte 6150.00.31320.00.*
3. *De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire la fortune nette.*

6. Organisation du 1^{er} août 2026

M. le Président passe la parole à **M. Somolinos** qui déclare que la commission se penchera sur ce dossier lors de sa prochaine séance fin mai. Pour l'instant, aucun orateur n'a encore été trouvé. Pour l'animation musicale, **M. le Maire** suggère à **M. Mittey** de contacter un nouveau groupe, dont il a les coordonnées. Il est aussi nécessaire de contacter l'association Amicale 1243 pour s'assurer de leur participation pour l'organisation du repas de la fête.

Mme Radice tient à rappeler qu'il est essentiel d'avoir le programme complet avant fin juin, afin de pouvoir déposer la demande d'autorisation de manifestation dans les délais légaux.

7. Communication du bureau du Conseil municipal

Aucune communication.

8. Communications du Conseil administratif

a. Marathon de Genève 2026

M. le Maire remercie **Mme Radice** pour tout le travail qu'elle a accompli et souligne l'organisation parfaite et l'ambiance incroyable parmi les bénévoles.

b. Festival Théâtre en campagne

M. Mittey rappelle que l'édition 2026 aura lieu du 5 au 7 juin et qu'une verrée d'inauguration est offerte le vendredi soir à 19h. Etant donné que le CA sera en voyage, **M. Mittey** demande si un membre du CM peut représenter les autorités à cette occasion. Ce sera fait soit par **Mme Broquard**, soit par **M. Gaillard**.

9. Rapports des commissions

Cohésion sociale / E. Rossi

La sortie des aînés a été fixée au mardi 8 septembre.

Ecole – Jeunesse & Sport / S. Laddi

La soirée grillades pour les jeunes organisée par les TSHM (Travailleurs sociaux hors murs) aura lieu jeudi 28 mai de 18h à 22h. **MM. Mittey** et **Laddi** seront présents. Les autres membres du CM sont cordialement invités à passer ou à participer.

Environnement / P. Broquard

La commission ad hoc Agenda 21 s'est réunie le 29 avril et a procédé à une première analyse des données et a prévu de se rencontrer à nouveau le 3 juin.

10. Propositions individuelles et questions

M. Läser suggère que tous les repas officiels du Conseil municipal soient tenus alternativement dans l'un ou l'autre des restaurants du village afin de montrer le soutien des autorités à ces commerces. **M. le Maire** confirme que cela est généralement fait avec, toutefois, quelques exceptions. **M. Rossi** propose aussi que le repas que chaque commission est en droit de faire une fois par législature soit organisé dans un de ces établissements.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, **M. le Président** lève la séance à 19h40.

Jean-Pierre RENGGLI
Président du Conseil

Caroline RADICE
Secrétaire du Bureau